

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON CLERMONT**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, mercredi le 04 mai 2022 à laquelle étaient présents (es) messieurs, mesdames les conseillers (ères) Stéphanie Pelletier, Monsieur Bruno Therrien, Robert Paquette, Michael Dupuis-Souigny et Cathy Gauthier, formant quorum sous la Présidence du maire monsieur Daniel Céleste.

Était absente la conseillère Viky Goyette.

Était également présente, madame Huguette Audet, directrice générale et greffière-trésorière, certifiant que la présente séance du conseil a été signifié tel que requis par la Loi (articles 152 et 153 du Code municipal).

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à dix-huit heures trente (18h30) par monsieur Daniel Céleste, maire et président d'assemblée.

1. Ouverture de la séance
2. Présentation du rapport du vérificateur pour l'année se terminant le 31 décembre 2021.
3. Clôture de l'assemblée.

2022-05-49

2. ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS

Il est proposé par madame Stéphanie Pelletier, appuyé de monsieur Robert Paquette et unanimement résolu d'adopter le rapport financier pour l'année se terminant le 31 décembre 2021.

2022-05-50

13. CLOTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Stéphanie Pelletier, appuyé par monsieur Robert Paquette de lever la séance à dix-neuf heures quinze (19h00).

Daniel Céleste,
Maire

Huguette Audet
Directrice générale
Greffière-trésorière

Je, Daniel Céleste, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.